



Poste	<i>Chef de Service de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle et de la Recherche & Développement</i>
Code Poste	101.103.Q33

Famille	<i>Management</i>
Sous famille	<i>Management opérationnel</i>

Missions permanentes	<ul style="list-style-type: none"> • Coordonner l'élaboration de propositions d'orientations et de réformes en matière de l'enseignement technique de la formation professionnelle et de la recherche et développement au niveau régional,
	<ul style="list-style-type: none"> • Suivre et accompagner la mise en œuvre des orientations, des réformes et des stratégies arrêtées par le central
	<ul style="list-style-type: none"> • Assurer le pilotage, l'interface et la coordination des actions et des réalisations des établissements de formation Professionnelle régionaux (programmation budgétaire, schéma directeur de formation, ...)
	<ul style="list-style-type: none"> • Assurer la coordination et le suivi des partenariats externes intégrant l'ensemble des établissements de formation professionnelle (nationale et internationale)
	<ul style="list-style-type: none"> • Assurer l'encadrement et la supervision d'une équipe et conduire les opérations et activités nécessaires pour la réalisation des objectifs et résultats afférents à la mission de son service

Domaine	Activités détaillées
---------	----------------------

Activités liées au poste

<i>Pilotage et coordination de l'action des établissements</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Assurer l'interface du Département de l'Agriculture avec les établissements de formation Professionnelle régionaux
	<ul style="list-style-type: none"> • Veiller à la diffusion et l'application de la note de cadrage budgétaire définie par le central
	<ul style="list-style-type: none"> • Participer à l'élaboration et veiller à la mise en œuvre du Schéma Directeur de formation au niveau des établissements de formation Professionnelle régionaux
	<ul style="list-style-type: none"> • Consolider les besoins en termes de formation des professionnels du secteur
	<ul style="list-style-type: none"> • Participer aux travaux d'ingénierie de formation
	<ul style="list-style-type: none"> • Coordonner l'établissement des programmes de formation
	<ul style="list-style-type: none"> • Assister lesdits établissements dans la programmation budgétaire et participer aux réunions de négociation au niveau central
<i>Suivi, évaluation et contrôle des programmes de l'ET et FP</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Superviser le déroulement des admissions conformément aux procédures en vigueur
	<ul style="list-style-type: none"> • Assurer le suivi pédagogique des programmes de formation (filières enseignées, modules ...)
	<ul style="list-style-type: none"> • Assurer le suivi financier (engagements et émissions) et appuyer les établissements de formation pour la bonne exécution budgétaire et physique
	<ul style="list-style-type: none"> • Consolider les indicateurs de performance des établissements de formation agricole au niveau régional
	<ul style="list-style-type: none"> • Participer à l'amélioration et à l'enrichissement des programmes de formation
<i>Formation par apprentissage</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir et suivre les partenariats pour la formation par apprentissage
	<ul style="list-style-type: none"> • Suivre l'avancement du cycle d'apprentissage (participation aux cours, stages...)
	<ul style="list-style-type: none"> • Evaluer l'insertion des apprentis dans le secteur professionnel
<i>Promotion de la R&D dans le domaine agricole</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Consolider les besoins en termes de R&D au niveau régional
	<ul style="list-style-type: none"> • Développer les relations avec les entreprises, les pôles / réseaux de recherche, les autres établissements de formation supérieure, les universités et éventuellement les institutions étrangères concernées (initier des projets de coopération et suivre leur mise en œuvre, organiser des rencontres, conférences / séminaires en matière de R&D, etc.)
	<ul style="list-style-type: none"> • Consolider et communiquer les acquis de recherche & développement

Activités liées au Management & Encadrement

<i>Management</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Décliner les objectifs opérationnels arrêtés en alignement avec ses missions et ses responsabilités
	<ul style="list-style-type: none"> • Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre des programmes et/ou des plans d'actions de la Division, en relation avec sa mission
	<ul style="list-style-type: none"> • Veiller au respect du cadre réglementaire, procédural et conventionnel régissant ses activités

Management	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en œuvre des référentiels, méthodes et outils définis • Veiller à l'exécution des activités et des projets relevant de la responsabilité de son Service • Gérer les relations avec les différents partenaires institutionnels relevant de son champ d'actions
	<ul style="list-style-type: none"> • Veiller au déploiement des ressources nécessaires au fonctionnement des activités de son Service • Veiller à l'encadrement de son équipe et à l'enrichissement de son portefeuille de compétences • Mettre en place les outils de suivi et les indicateurs d'évaluation de la performance de son Service • Elaborer les rapports, bilans et/ou reporting des activités de son Service • Classer et archiver les documents et pièces dans le cadre du périmètre de sa fonction

Champs des relations

Relations hiérarchiques

- Directeur Régional de l'Agriculture
- Chef de division du partenariat et de l'appui au développement

Relations fonctionnelles

- Directions centrales
- DPA
- DRA

Relations externes

- ANAPEC
- Chambres d'agriculture
- Coopération internationale
- Ministère de l'Enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de l'innovation
- OFPPT
- Organismes professionnels agricoles (OPA)
- Universités

Pré-requis et Compétences

Formation initiale requise

Niveau	Nature de la formation
BAC + 5	Management des Ressources Humaines ou assimilé
BAC + 5	Agronomie ou assimilée
BAC + 5	Pédagogie agricole ou assimilée

Formation spécifique requise

Nature de la formation

- Ingénierie de formation
- Techniques de vulgarisation et de transfert de technologies

Expérience professionnelle

Durée	Nature de l'expérience
2 ans et plus	Formation professionnelle et/ou Ingénierie de Formation

Compétences requises et critères de performance

Compétences managériales & Niveau requis

Leadership	2
Capacité d'analyse et de synthèse	2
Autonomie et résolution de problèmes	2
Gestion des objectifs	3
Organisation et optimisation des ressources	3
Animation et gestion d'équipe	3
Orienté qualité	3
Animation des relations (interne / externe)	3
Qualité de Communication et d'expression	3

Compétences comportementales & Niveau requis

Rigueur et discipline	3
Proactivité / Réactivité / Agilité	3

Capacité d'écoute	3
Esprit d'initiative	3
Ouverture au changement	3
Esprit organisé et structuré	3
Qualité de coopération (interne /externe)	3
Gestion du stress et de situations complexes	3

Compétences techniques & Niveau de requis

Fonctionnement de l'appareil national de formation initiale, continue et spécifique à l'entité	2
Organisation et gestion administrative et financière des établissements de l'enseignement technique	2
Processus de recherche et développement	2
Techniques rédactionnelles (contrat, convention, protocole d'accord ...)	2
Encadrement de la formation agricole (ingénierie pédagogique, analyse d'opportunité des formations, orientation...)	3
Suivi et évaluation des projets	3

Formation initiale cible

Les domaines de formations sont cités à titre indicatif et sont jugés les plus adéquats pour répondre aux missions/activités du poste.

Niveau de Compétences

- **Niv 1 : Initiation** : Application des principes de base et/ou reproduction de situation simple ;
- **Niv 2 : Adaptation** : Maitrise partielle des éléments essentiels avec une capacité d'adaptation par rapport à des situations nouvelles et/ou relativement complexes ;
- **Niv 3 : Maitrise** : Maitrise totale de l'ensemble des éléments avec une forte capacité de gestion et/ou d'optimisation ;
- **Niv 4 : Excellence** : Expertise / Excellence opérationnelle



Poste	<i>Chef de Service de la relation avec la Chambre d'Agriculture et des Organisations Professionnelles</i>
Code Poste	<i>101.103.Q32</i>
Famille	<i>Management</i>
Sous famille	<i>Management opérationnel</i>
Missions permanentes	<ul style="list-style-type: none"> Assurer la mise en place et le suivi des contrats avec les organisations professionnelles agricoles au niveau régional Assurer le suivi des actions de la chambre d'agriculture Assurer l'encadrement et la supervision d'une équipe et conduire les opérations et activités nécessaires pour la réalisation des objectifs et résultats afférents à la mission de son service

Domaine	Activités détaillées
Activités liées au poste	
<i>Suivi de la Chambre d'Agriculture</i>	<ul style="list-style-type: none"> Superviser l'élection des membres associés de la chambre Suivre la mise en œuvre des plans d'actions de la chambre d'agriculture Gérer la relation entre la DRA et la Chambre d'Agriculture Assister aux Assemblées Générales de la chambre d'agriculture
<i>Assister et promouvoir les OPA</i>	<ul style="list-style-type: none"> Constituer et actualiser la base de données OPA Promouvoir le développement des OPA Œuvrer à la mise à niveau/ mise en conformité des coopératives au cadre réglementaire et coordonner l'action à cet effet avec l'ONCA, la chambre d'agriculture et l'ODCO Inciter et assister les associations régionales et provinciales à la conformité avec la loi de l'interprofession Coordonner le traitement des dossiers relatifs à la réforme agraire
<i>Activités transverses</i>	<ul style="list-style-type: none"> Coordonner à l'échelle de la région l'intégration de l'approche GENRE dans les projets de développement Traiter les requêtes et établir les reporting vers les fonctions centrales

Activités liées au Management & Encadrement	
<i>Management</i>	<ul style="list-style-type: none"> Décliner les objectifs opérationnels arrêtés en alignement avec ses missions et ses responsabilités Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre des programmes et/ou des plans d'actions de la Division, en relation avec sa mission Veiller au respect du cadre réglementaire, procédural et conventionnel régissant ses activités Mettre en œuvre des référentiels, méthodes et outils définis Veiller à l'exécution des activités et des projets relevant de la responsabilité de son Service Gérer les relations avec les différents partenaires institutionnels relevant de son champ d'actions
<i>Organisation & encadrement</i>	<ul style="list-style-type: none"> Veiller au déploiement des ressources nécessaires au fonctionnement des activités de son Service Veiller à l'encadrement de son équipe et à l'enrichissement de son portefeuille de compétences Mettre en place les outils de suivi et les indicateurs d'évaluation de la performance de son Service Elaborer les rapports, bilans et/ou reporting des activités de son Service Classer et archiver les documents et pièces dans le cadre du périmètre de sa fonction

Champs des relations

Relations hiérarchiques

- Directeur Régional de l'Agriculture
- Chef de division du partenariat et de l'appui au développement

Relations fonctionnelles

- Etablissements sous-tutelle

- L'ensemble des entités du Département

Relations externes

- Agence de Développement Social - ADS
- Autorité gouvernementale chargée de l'Artisanat (ODCO)
- Chambres d'agriculture
- Institutions élues
- Organismes professionnels agricoles (OPA)
- Réseaux associatifs

Pré-requis et Compétences

Formation initiale requise

Niveau	Nature de la formation
BAC + 5	Ingénierie de développement agricole ou assimilée
BAC + 5	Communication ou assimilée
BAC + 5	Relations publiques ou assimilées

Formation spécifique requise

Nature de la formation

- Communication
- Relations publiques
- Réglementation des OPA
- Approche GENRE
- Management des organisations
- Marketing

Expérience professionnelle

Durée	Nature de l'expérience
2 ans et plus	Développement agricole et rural

Compétences requises et critères de performance

Compétences managériales & Niveau requis

Leadership	2
Capacité d'analyse et de synthèse	2
Autonomie et résolution de problèmes	2
Gestion des objectifs	3
Organisation et optimisation des ressources	3
Animation et gestion d'équipe	3
Orienté qualité	3
Animation des relations (interne / externe)	3
Qualité de Communication et d'expression	3

Compétences comportementales & Niveau requis

Rigueur et discipline	3
Proactivité / Réactivité / Agilité	3
Capacité d'écoute	3
Esprit d'initiative	3
Ouverture au changement	3
Esprit organisé et structuré	3
Qualité de coopération (interne / externe)	3
Gestion du stress et de situations complexes	3

Compétences techniques & Niveau de requis

Missions, organisation et statut des Chambres d'agriculture	3
Missions, organisation et statut des OPA	3
Techniques rédactionnelles (contrat, convention, protocole d'accord ...)	3

Formation initiale cible

Les domaines de formations sont cités à titre indicatif et sont jugés les plus adéquats pour répondre aux missions/activités du poste.

Niveau de Compétences

- **Niv 1 : Initiation** : Application des principes de base et/ou reproduction de situation simple ;
- **Niv 2 : Adaptation** : Maitrise partielle des éléments essentiels avec une capacité d'adaptation par rapport à des situations nouvelles et/ou relativement complexes ;
- **Niv 3 : Maitrise** : Maitrise totale de l'ensemble des éléments avec une forte capacité de gestion et/ou d'optimisation ;
- **Niv 4 : Excellence** : Expertise / Excellence opérationnelle